

# S É N A T

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 24 avril 1986

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*Au nom de la délégation du Sénat pour la planification (1) sur les effets macroéconomiques d'une prise en charge par l'Etat du financement des allocations familiales.*

Par M. Pierre LOUVOT

Sénateur.

---

---

(1) Cette délégation est composée de : MM. Bernard Barbier, *président* ; Daniel Millaud, Michel Rigou, Jacques Braconnier, René Regnault, *vice-présidents* ; Jean-Luc Bécart, *secrétaire* ; Robert Laucournet, Henri Le Breton, Pierre Louvol, Geoffroy de Montalembert, Jacques Mossion, Georges Mouly, Bernard Pellarin, Roger Rinchet, Jacques Valade.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>I. — HYPOTHESES DE DEPART</b> .....	4
<b>II. — EFFETS « PURS » DE LA REDUCTION DES COTISATIONS SOCIALES D'APRES LE MODELE ANNUEL, SANS MODIFICATION DU TAUX DE CHANGE</b> .....	5
<b>III. — EFFETS DE LA REDUCTION DES COTISATIONS COMPENSEE PAR UN PRELEVEMENT SUR LES REVENUS DES MENAGES, D'APRES LE MODELE ANNUEL, SANS MODIFICATION DU TAUX DE CHANGE</b> .....	7
<b>IV. — DIFFERENCES ENTRE LES RESULTATS DES DEUX MODELES</b>	9
<b>V. — LE RECOURS A LA T.V.A.</b> .....	11
<b>IV. — QUE SE PASSE-T-IL QUAND LE FRANC EST REEVALUE ?</b> .	13
<b>VII. — UNE ETUDE DU B.I.P.E. OBLIGE A SE POSER DES QUESTIONS</b>	15
<b>CONCLUSION</b> .....	17
<b>ANNEXE TECHNIQUE</b> .....	19

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa **réunion du 24 avril**, votre Délégation pour la planification a examiné les résultats de simulations décrivant les effets macroéconomiques d'une prise en charge par l'Etat du financement des allocations familiales.

C'est à la suite d'une suggestion présentée au mois de novembre 1985 par votre Rapporteur, que le Président de la Délégation, M. Bernard Barbier, a demandé à notre service des études législatives de réaliser ces simulations dans le cadre des accords de coopération existant entre notre Administration et certains organismes détenteurs de modèles.

**Au terme de ses débats**, dans lesquels sont notamment intervenus MM. Bernard Barbier, Président et Robert Laucournet, ainsi que M. Jean-Pierre Fourcade, Président de la Commission des Affaires Sociales, qui assistait à notre réunion du 24 avril, votre Délégation a chargé votre Rapporteur de publier, sous la forme du présent rapport d'information, les conclusions à tirer des calculs effectués.

En raison de l'importance des sommes en cause, il était difficilement concevable qu'une prise en charge par l'Etat du financement des allocations familiales puisse s'effectuer en une seule fois.

Les calculs présentés dans l'annexe technique au rapport portent donc sur **une mesure partielle** : la réduction d'un quart (soit **2,25 points de cotisations sur salaires plafonnés**) des cotisations aux caisses d'allocations familiales des entreprises non financières (1).

Ces simulations suffisent à illustrer la nature des effets qui, d'après les modèles utilisés, peuvent être attendus des mesures étudiées.

Comme leur **horizon est de cinq ans**, elles permettent d'apprécier la totalité des enchaînements induits. On verra en effet que les incidences à moyen terme ne sont pas toujours identiques à l'impact à court terme.

Les deux modèles de l'Observatoire français des conjonctures économiques ayant été utilisés pour cet exercice, les calculs fournissent **une « fourchette » de résultats** pour les différentes variantes étudiées.

Votre Rapporteur vous présente ci-après une synthèse des simulations dont une présentation technique figure en annexe au Rapport.

---

(1) On n'a pas inclus dans l'exercice les institutions financières car leurs comportements ne sont que trop partiellement décrits dans les modèles utilisés.

## I. — HYPOTHESE DE DEPART

Les calculs de variantes ont été faits à partir d'une projection de référence à l'horizon 1990 : c'est en quelque sorte la base technique permettant de mesurer l'impact des mesures étudiées. Les résultats des calculs se présentent ainsi sous forme d'écarts par rapport aux évolutions retracées dans le compte de référence.

Schématiquement, les hypothèses testées ont été les suivantes :

1°) On réduit d'un quart les cotisations des seules entreprises non financières aux caisses d'allocations familiales, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1986. Le coût de la mesure est estimé à 22 milliards de francs.

2°) On teste les effets de deux types de recettes de compensation :

a) Soit une majoration de la T.V.A.

— ou bien chaque taux est multiplié par le coefficient 1,0525 (par exemple, le taux normal passe de 18,6 % à 19,6 %)

— ou bien il est institué une « taxe additionnelle » à la T.V.A. égale à 5,25 % du montant de la taxe de base.

b) Soit un prélèvement direct sur le revenu des ménages. Ce prélèvement devrait représenter 0,6 % du revenu des ménages avant impôt tel qu'il est défini dans les comptes nationaux.

Concrètement, on pourrait imaginer :

— soit un prélèvement sur l'ensemble des revenus (si son assiette était la même que celle de la contribution de 1 % perçue en 1983-84, son taux devrait être compris entre 1,5 et 2 %) ;

— soit une majoration de l'impôt sur le revenu (qui devrait être de l'ordre de 10 %).

3°) On compare les résultats suivant deux hypothèses de taux de change :

a) parités inchangées par rapport à la situation de référence (nos partenaires nous laissent réaliser des gains de compétitivité) ;

b) les ajustements de parités au sein du S.M.E. se traduisent par une réévaluation du Franc.

## II. — EFFETS « PURS » DE LA REDUCTION DES COTISATIONS, D'APRES LE MODELE ANNUEL, SANS MODIFICATION DU TAUX DE CHANGE

### 1. *Moins d'inflation et plus de compétitivité*

Le pourcentage de hausse des **prix de la consommation** est réduit de 0,9 point en 1986 et de 0,4 point en 1987 et 1988.

Les **prix des exportations** sont abaissés par rapport au scénario de référence : nous exportons davantage **en volume** (+ 0,6 % en 1988) mais à des prix plus bas (— 1,1 %) ; **en valeur**, le bilan est défavorable. Ce résultat est caractéristique d'une situation où les gains de compétitivité ne s'accompagnent pas d'une extension des **capacités de production** (ou, à défaut, d'une restriction de la demande intérieure).

### 2. *Une relance généralisée*

Tout accroissement du volume des **exportations** exerce un effet de relance de la croissance intérieure. Mais cet effet peut être atténué par le gonflement du volume des **importations**. Dans la variante, la résultante de ces enchaînements ne devient clairement favorable qu'en fin de projection (grâce à l'extension des capacités de production intervenue entre temps).

**Profits améliorés** (par la diminution des charges sociales) et **exportations** facilitées, ces deux facteurs incitent les entreprises à **investir davantage**.

La relance s'étend à la **consommation** : en effet, comme les entreprises embauchent davantage — ou licenciement moins — (**120 000 emplois** créés ou préservés en cinq ans) et accordent un peu plus de **hausses de salaires**, le pouvoir d'achat du **revenu disponible des ménages** est revalorisé.

### 3. *La relance déséquilibre nettement le commerce extérieur pendant au moins trois ans*

Comme la mesure étudiée **stimule la demande intérieure** (d'abord, les investissements des entreprises, fort gourmands en importations de biens d'équipement, puis la consommation des ménages), elle est **coûteuse en termes de déficit extérieur** (6 milliards par an jusqu'en 1988).

Cependant la relance des investissements permet la mise en place de **capacités de production supplémentaires** dont l'effet favorable sur le commerce extérieur se fait sentir **en fin de projection** : le déficit variantiel est alors ramené à environ 2 milliards de francs par an.

On retrouve ici **un enseignement constant des modèles** : les gains de compétitivité ne peuvent avoir d'effets sensibles sur le solde extérieur que s'ils s'accompagnent d'une détente sur les capacités de production.

#### *4. La relance limite l'augmentation du déficit budgétaire*

Dans un modèle macroéconomique, l'évolution du solde des finances publiques (besoins de financement des administrations) a surtout **valeur illustrative**. Une simulation fiscale proprement dite nécessiterait un complément d'analyse à l'aide d'instruments plus spécialisés et plus précis.

Alors qu'en **1986**, le besoin de financement des administrations est accru de **25 milliards** de francs, l'aggravation n'est plus que de **15 milliards** en **1988**.

Mais, sur les trois premières années de la simulation, **la dette publique** se trouve ainsi accrue d'à peu près **60 milliards** de francs courants.

### III. — EFFETS DE LA REDUCTION DES COTISATIONS COMPENSEE PAR UN PRELEVEMENT SUR LES REVENUS DES MENAGES, D'APRES LE MODELE ANNUEL, SANS MODIFICATION DU TAUX DE CHANGE

La mise à contribution des ménages permet de rééquilibrer la variante précédente tout en conservant — après une récession passagère — une partie de ses effets favorables sur la croissance économique et l'emploi. A moyen terme, cette nouvelle variante se révèle « suréquilibrée ».

#### 1. *Freinage du revenu et de la consommation des ménages*

En 1986, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages est **amputé de 0,6 %**. Ce « manque à gagner » initial ne commence à se résorber qu'en 1989-90 sous l'effet d'une amélioration de l'emploi. En 1990, la consommation des ménages est encore inférieure de 0,4 % à son niveau de référence.

#### 2. *Moins d'inflation et moins de tensions sur les capacités de production améliorent les échanges extérieurs (en volume et en valeur)*

Le pourcentage de hausse des **prix de la consommation** est minoré de 0,8 point en 1986, 0,4 point par an en 1987-88 et encore 0,1 point en 1989-90.

**A l'exportation**, le niveau des **prix** est réduit au total de **1,3 %** par rapport à la situation de référence. Ce gain de compétitivité permet une augmentation du **volume** des exportations de **1,5 %**.

A la différence de la variante précédente, il y a donc augmentation des exportations **en valeur** (de 0,2 %). Cette différence tient à ce que, dans le cas présent, le gain de compétitivité s'accompagne d'une **détente sur les capacités de production** (grâce tout d'abord au freinage de la consommation, puis, à l'entrée en phase de production du supplément d'investissement qui apparaît dans la variante).

Le freinage de la consommation et l'amélioration de la compétitivité interne entraînent une **baisse des importations** (malgré les achats de biens d'équipement étrangers qui accompagnent la relance des investissements).

Au total, le **bilan du commerce extérieur** est très positif : + 6 milliards de francs en 1988 et + 13 milliards en 1990.

### *3. Une reprise tirée par les exportations et les investissements et centrée sur les branches industrielles*

L'amélioration de la **situation financière des entreprises** (dont les charges sont réduites) constitue une incitation à **investir**. Mais les **perspectives de la demande sont contrastées** :

- freinage de la consommation des ménages,
- amélioration des positions sur le marché national et sur les marchés extérieurs grâce aux gains de compétitivité.

C'est donc dans les **branches impliquées dans les échanges extérieurs** (industries) que les perspectives sont les meilleures : la production et les investissements y sont accrus.

Après une **courte récession** (— 0,1 % en 1986), le **taux de croissance du P.I.B.** est ensuite **majoré d'un peu plus de 0,1 point par an** jusqu'en 1990.

### *4. Amélioration de l'emploi*

Légèrement dégradé en début de période, l'emploi s'améliore ensuite (surtout dans les branches industrielles) : **en 1990**, le nombre total d'emplois est supérieur de **70 000** au niveau de référence.

### *5. Le gage devient trop élevé*

**Jusqu'en 1988** le solde financier des administrations reste, d'après le modèle, aux alentours du niveau de référence : **la perte de recettes est donc convenablement gagée.**

Ensuite, la relance de la croissance améliore la situation des finances publiques et, **en 1990**, le **surplus est de l'ordre de 10 milliards de francs.**

Pour construire une simulation qui ne comporte pas un tel excédent, il faudrait **réduire le gage à partir de 1989** ou **aller plus avant dans la réduction des cotisations des entreprises.**

Ainsi modifiée, la variante aurait vu ses résultats en matière de **croissance et d'emplois améliorés**, sans qu'apparaisse un déficit extérieur puisque, dans sa forme actuelle, la variante comporte un excédent de 13 milliards en 1990 qui donne une marge de manœuvre appréciable.

Conséquence : les mesures étudiées pourraient, à terme, être **moins restrictives pour le pouvoir d'achat des ménages** que dans la présente simulation.



#### IV. — DIFFERENCES ENTRE LES RESULTATS DES DEUX MODELES

Estimés, l'un sur données annuelles, l'autre sur données trimestrielles, et correspondant à des approches de la réalité économique qui ne sont pas strictement identiques, les deux modèles de l'O.F.C.E. ne réagissent pas exactement de la même façon aux mesures simulées. Leurs principales différences peuvent se schématiser ainsi :

1°) **Les prix réagissent moins** dans le modèle trimestriel que dans le modèle annuel (il y a donc en l'occurrence moins de gains de compétitivité) mais **les exportations sont elles-mêmes moins sensibles** aux gains de compétitivité : ces deux différences tendent, d'une certaine manière, à s'annuler mutuellement ;

2°) Pour les résultats en volume (relance de l'activité économique) le modèle trimestriel donne **des résultats plus contrastés** que le modèle annuel, surtout par leur **profil annuel** qui est beaucoup moins « lissé ».

Toutefois, **en moyenne**, les résultats des deux modèles sont assez **concordants**. Les divergences de chiffrage doivent inciter à **nuancer les conclusions** de l'étude entreprise. Une comparaison va permettre de définir, pour les principaux résultats, des « **fourchettes** » qui correspondent à une **marge d'incertitude**.

##### 1. *L'inflation*

Le **ralentissement est moins accentué** dans le modèle trimestriel que dans le modèle annuel (en 1990, le niveau des prix de la consommation est inférieur au niveau de référence de 2 % dans le modèle annuel et de 1,4 % dans le modèle trimestriel).

##### 2. *La relance de l'économie et le niveau de l'emploi*

a) **La consommation des ménages** est amputée dans les **mêmes proportions** dans les deux modèles (il existe cependant quelques différences dans les profils annuels) ;

b) Le volume des **exportations** est accru de façon **similaire** ;

c) **L'investissement** des entreprises est **plus stimulé** dans le modèle trimestriel que dans le modèle annuel ;

d) C'est essentiellement ce dernier élément qui donne finalement à **la relance** décrite par le modèle trimestriel une **plus grande ampleur** que dans le modèle annuel mais cela ne se manifeste qu'en fin de période :

- en 1990, le **niveau du P.I.B.** est supérieur de 0,7 % au niveau de référence (contre 0,4 % dans le modèle annuel),

- à l'inverse, **l'emploi n'est pas plus amélioré** (parce que la productivité est plus accrue que dans le modèle annuel) : + 60 000 emplois dans le modèle trimestriel contre + 70 000 dans le modèle annuel.

### 3. *Le solde extérieur*

Il est **moins amélioré** dans le modèle trimestriel (+ 8 milliards en 1990) que dans le modèle annuel (+ 13 milliards) à cause d'un plus fort gonflement des **importations** (conséquence d'un flux plus élevé d'investissements).

### 4. *Le solde budgétaire*

En **ordre de grandeur** et à l'horizon 1990, l'amélioration est plus marquée dans le modèle trimestriel que dans le modèle annuel (+ 13 milliards contre + 10 milliards). Dans les deux cas, il y a nettement « **surcompensation** ».

#### **LES « FOURCHETTES » DE RESULTATS A L'HORIZON 1990 :**

(en cas de prélèvement sur les revenus des ménages)

- a) **niveau des prix** de la consommation : entre - 1,4 % et - 2 %
- b) **niveau de l'emploi** : entre + 60 000 et + 70 000
- c) **solde extérieur** : entre + 8 et + 13 milliards
- d) **solde budgétaire** : entre + 10 et + 13 milliards (il y a « surcompensation »).

## V. — LE RECOURS A LA T.V.A.

Les enchaînements décrits par les variantes où la baisse des cotisations sociales patronales est compensée par une majoration de la T.V.A. rappellent ceux qui avaient été mis en évidence dans l'étude sur la taxe professionnelle.

Ces variantes dépendent crucialement de l'équilibre qui s'établit entre les différentes influences qui s'exercent sur les prix : c'est là un « point nodal ».

a) Dans ces variantes, comme dans les autres, l'allègement des charges sociales des entreprises n'est pas entièrement conservé par elles sous forme d'accroissement des profits : une partie se retrouve en baisse des prix à la production mais cette baisse est étalée dans le temps.

b) La majoration de la T.V.A. augmente immédiatement les prix de la consommation ce qui provoque une hausse des salaires (dans les modèles utilisés, l'indexation joue avec un certain retard). Cela réduit l'avantage que les entreprises retirent de la réduction de leurs charges sociales.

c) Dans les deux modèles, le résultat est inflationniste la première année mais, ensuite, l'effet modérateur de la baisse des prix à la production devient prépondérant.

d) Les prix des exportations (qui ne supportent pas la T.V.A.) sont réduits au total de 0,5 % en 1990 par rapport au niveau de référence. Le gain de compétitivité qui en résulte induit des enchaînements du type de ceux qui ont été précédemment retracés.

Les deux modèles divergent sur l'incidence qu'aurait la mesure étudiée sur le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages : après une diminution en 1986, ce dernier devient, dans le modèle trimestriel, supérieur au niveau de référence en 1989-1990 alors que, dans le modèle annuel, le « manque à gagner » de la première année n'est pas totalement résorbé.

Dans ces conditions, le modèle trimestriel décrit une relance économique plus sensible : l'emploi est plus amélioré dans le modèle trimestriel (+ 60 000 en 5 ans : résultat identique à la variante de compensation par prélèvement sur le revenu des ménages) que dans le modèle annuel (+ 20 000 emplois seulement au lieu de + 70 000 en cas de prélèvement sur les ménages).

A moyen terme, le résultat sur le commerce extérieur est à peu près le même dans les deux modèles : + 4 à + 5 milliards de francs en 1990 (au lieu de + 8 à + 13 milliards en cas de mise à contribution des ménages).

**LES « FOURCHETTES » DE RESULTATS  
DES DEUX MODELES A L'HORIZON 1990,  
EN CAS DE HAUSSE DE LA T.V.A.**

- a) niveau des prix de la consommation : inchangé
- b) niveau de l'emploi : entre + 20 000 et + 60 000
- c) solde extérieur : entre + 3 et + 5 milliards de F.
- d) solde budgétaire : entre + 3 et + 7 milliards de F.

## VI. — QUE SE PASSE-T-IL QUAND LE FRANC EST REEVALUE ?

Compte tenu de la **pratique suivie au sein du S.M.E.**, l'hypothèse d'une absence de modification des parités monétaires n'est réaliste que si la mesure étudiée reste d'une **amplitude limitée**. Au-delà, **nos partenaires ne nous laisseraient pas réaliser des gains de compétitivité amples et durables** : il faudrait réévaluer le franc.

Les variantes qui reprennent une telle hypothèse sont **très différentes** des précédentes et, au premier abord, **assez décevantes**.

Que peut-on en dire ?

Il faut partir d'une observation de portée générale : dans une variante de réévaluation, **les effets favorables se manifestent beaucoup moins dans les résultats en volume que dans les mouvements de prix**.

Reprenons à **titre illustratif** la variante (modèle annuel) où la réduction des cotisations des entreprises est **compensée par une contribution sur les ménages**. Pour annuler le gain de compétitivité résultant de cette variante, **le franc devrait être réévalué au total de 3,8 % en cinq ans**.

### 1. *La désinflation est accentuée*

En 1990, le niveau des **prix de la consommation** est inférieur de **3,8 %** au niveau de référence (au lieu de 2 % dans la variante à parité inchangée).

**En francs, les prix des exportations** sont eux aussi **réduits de 3,8 %** mais ils restent **inchangés en devises étrangères** alors que, dans le cas de maintien des parités, ils baissaient de 1,3 % en francs et en devises.

Les **prix des importations** (en francs) sont minorés de 3,5 % (au lieu de 0,4 % dans la variante en changes fixes).

### 2. *Le contenu de la croissance se modifie, mais son rythme ne varie pas*

Par construction, **les exportations ne sont plus stimulées par des gains de compétitivité**. Or c'était là l'origine de la relance décrite dans l'autre variante.

Ici intervient seulement l'effet de **détente des capacités de production** principalement dû au freinage de la consommation des ménages : le volume des exportations est accru de 0,4 % en 1990 et celui des importations est réduit de 0,6 % ; ces deux inflexions sont **favorables aux industriels français** car elles amortissent l'impact du freinage de la consommation.

Comme dans le cas précédent, l'amélioration de la situation financière des entreprises se traduit par une légère majoration (0,5 %) de leurs investissements.

Au total, il n'y a **pas relance** de la croissance mais **le contenu de celle-ci se modifie à l'avantage des activités industrielles** et au détriment des autres.

Dès lors, la situation de l'**emploi s'améliore** dans l'industrie (+ 20 000 emplois en cinq ans) mais se dégrade légèrement dans les autres branches.

**Le chômage** est réduit de 15 000 personnes (au lieu de 45 000 dans la variante à parité inchangée).

### *3. La mesure étudiée a-t-elle encore un intérêt ?*

Un pays qui réussit une **dévaluation** peut en retirer un gain en termes de croissance (mesurée dans sa propre monnaie) et d'emplois.

Mais il y a **une contrepartie** : le partage du revenu mondial (en « monnaie mondiale ») tend à se modifier en faveur des pays qui réévaluent et au détriment des pays qui dévaluent.

**A contrario**, il est certain que **les mesures étudiées ici ne peuvent pas avoir autant d'effet sur l'emploi** quand le franc est réévalué que quand il ne l'est pas.

Cependant, **la différence n'est pas forcément aussi nette** que celle qui apparaît quand on compare les variantes.

En effet, une variante comportant une hypothèse de réévaluation du franc devrait en bonne logique comprendre **une mesure de soutien de la demande intérieure** compensant pour partie l'absence de stimulation des exportations par les gains de compétitivité, **faute de quoi, des excédents extérieurs s'accumuleraient**, ce qui ne saurait être durablement une fin en soi.

## VII. — UNE ETUDE DU B.I.P.E. OBLIGE A SE POSER DES QUESTIONS

Le Bureau d'informations et de prévisions économiques a étudié la façon dont les entreprises réagissent à une baisse des cotisations sociales.

Cette étude n'a pas été réalisée à l'aide de modèles macroéconomiques mais par enquête auprès d'un échantillon de **grandes entreprises** du seul **secteur industriel**.

Ses conclusions comportent un aspect paradoxal au regard de la théorie économique : **la baisse des charges sociales provoquerait une accélération et non un ralentissement de la substitution du capital au travail.**

En effet, les entreprises mettent à profit l'amélioration de leurs ressources d'autofinancement pour augmenter leurs investissements ce qui recoupe bien un enchaînement décrit par le modèle. Mais la quasi-totalité des firmes examinées montre une **préférence systématique pour les technologies les plus avancées** et donc les plus « capitalistiques » : le choix des équipements est fait en fonction de **l'enveloppe financière disponible**, sans prendre en considération la possibilité de mettre en place, avec une dépense en capital éventuellement moindre, **une combinaison globalement plus productive du facteur travail et du facteur capital.**

**La productivité globale des facteurs** (dont dépend la compétitivité) ne se réduit pas à la seule productivité du **travail**. Si on ne s'intéresse qu'à celle-ci, on oublie la productivité des **équipements** (1).

L'étude du B.I.P.E. peut expliquer pourquoi l'économétrie a du mal à établir un lien entre le rythme de la substitution capital-travail et l'évolution des **coûts relatifs du travail et du capital**. De fait, ce point n'est guère traité dans les modèles.

On retrouve ici **un problème central de l'économie française** qui est évoqué dans **les scénarios à l'horizon 1991** qui seront présentés au colloque de réflexion économique organisé le 15 mai sous l'égide de votre Délégation.

Schématiquement le problème se résume ainsi.

Il est naturel que **la modernisation** des équipements industriels se traduise par **une substitution du capital au travail**. Mais **les conséquences** qui en résultent pour l'ensemble de l'économie **sont très différentes** selon que cette modernisation a pour but ou résultat de :

- produire **autant** avec moins de main-d'œuvre,
- produire **davantage** avec autant de main-d'œuvre,
- produire **encore plus** avec davantage de main-d'œuvre.

---

(1) Et aussi l'efficacité de l'utilisation des matières premières.

C'est bien évidemment ce dernier résultat qui est le plus favorable, mais c'est aussi celui qui paraît le plus éloigné des tendances spontanément retracées par le modèle D.M.S. de l'I.N.S.E.E. utilisé pour la construction des scénarios.

Les modèles de l'O.F.C.E. semblent un peu plus optimistes. Mais l'étude du B.I.P.E. oblige à nuancer leurs résultats.



## CONCLUSION

Fondamentalement, la modification du mode de financement des allocations familiales paraît à votre Rapporteur politiquement et socialement justifiée.

**Il s'agit d'un domaine de solidarité incontestable au sein de la Nation, interpellant la conscience collective et la responsabilité de chacun. Sans la famille, il n'est point d'espérance.**

L'avenir dépend d'une **politique familiale** dont les moyens doivent être assumés par l'ensemble des Français dans la conscience d'une **responsabilité** renouvelée. C'est la raison essentielle.

Il apparaît en outre que le soulagement progressif de l'appareil de production peut avoir des effets favorables sur **la croissance** et sur **l'emploi**, sur la **compétitivité** de nos entreprises à l'intérieur comme au-delà de nos frontières. Voilà un objectif qui mérite d'être rappelé.

Sans doute la nécessaire **discipline budgétaire** n'autorise-t-elle pas un allègement significatif sans mesure de compensation : réduction d'autres dépenses budgétaires ou majoration d'impôt.

On se bornera à regretter qu'en des temps plus favorables une telle mesure n'ait pas été prise de préférence à la relance par les salaires et la consommation qui a été pratiquée en 1981.

**Deux types de compensation** ont été étudiées ici : recours à la T.V.A. et création d'un prélèvement sur les revenus des ménages.

Certes, le recours à la **T.V.A.** n'induit pas, d'après les modèles, des enchaînements aussi périlleux (notamment du point de vue de la stabilité des prix) qu'on aurait pu le craindre a priori : en pratique, une mesure de ce type serait comparable à la décision prise à la fin de 1968 de compenser par une hausse de la T.V.A., la suppression de la taxe sur les salaires versée par les entreprises dont les activités étaient soumises à la T.V.A.

Mais les simulations montrent clairement que c'est le recours à un **prélèvement sur les ménages** qui aurait au total les effets macroéconomiques les plus avantageux. A cet égard, un prélèvement **proportionnel**, du type de celui qui a été perçu en 1983-84, serait préférable à un alourdissement de l'impôt sur le revenu.

Cependant, plusieurs arguments militent en faveur **d'une démarche progressive** :

— Le prélèvement à instituer sur le revenu des ménages doit **rester supportable** : s'il implique inévitablement **une moindre hausse** du pouvoir d'achat, il ne doit pas entraîner **une baisse** du pouvoir d'achat au cours de l'année où la mesure serait prise ;

— L'appartenance de la France à la Communauté européenne et au **système monétaire européen** nous empêche de modifier brutalement les caractéristiques de notre **compétitivité** à l'égard de nos partenaires.

**Telles sont les conclusions que votre Délégation a chargé votre Rapporteur de soumettre au Sénat et au Gouvernement.**

## ANNEXE

### **INCIDENCE MACROECONOMIQUE D'UNE PRISE EN CHARGE PAR L'ETAT DU FINANCEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

*Cette annexe technique présente les résultats de l'étude réalisée, à la demande de la Délégation, par le service des études législatives (études économiques) du Sénat.*

*Les calculs de variantes ont été effectués à l'aide du modèle annuel et du modèle trimestriel de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques.*

*Suivant les dispositions applicables aux travaux de projections commandés par le Sénat, l'O.F.C.E. n'est responsable que de la mise en œuvre technique des modèles. Le Service des Etudes Législatives est chargé du suivi des travaux et de la présentation de leurs résultats.*

## SOMMAIRE

	Pages
I. — CONCEPTION GENERALE DE L'ETUDE.....	23
II. — EFFETS "PURS" D'UN ALLEGEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DES EMPLOYEURS.....	27
III. — EFFETS D'UN ALLEGEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DES EMPLOYEURS COMPENSE PAR UNE AUGMENTATION DE LA T.V.A.....	35
III. — I. — <i>En changes fixes</i> .....	35
III. — II. — <i>En cas d'une réévaluation du franc compensant la baisse des coûts nationaux de production</i> .....	41
IV. — EFFETS D'UN ALLEGEMENT DES COTISATIONS DES EMPLOYEURS COMPENSE PAR UN PRELEVEMENT DIRECT SUR LES REVENUS DES MENAGES.....	43
IV. — I. — <i>En changes fixes</i> .....	43
IV. — II. — <i>En cas d'une réévaluation du franc compensant la baisse des coûts nationaux de production</i> .....	49
V. — TABLEAUX.....	51
<i>Modèle annuel</i> .....	51
<i>Modèle trimestriel</i> .....	57

## I. — CONCEPTION GENERALE DE L'ETUDE

### A. — La mesure simulée

Cette étude répond à une demande présentée par M. le Président de la Délégation du Sénat pour la Planification. Elle a pour but de décrire, à l'aide des deux modèles de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (1), l'incidence macroéconomique d'une prise en charge par l'Etat du financement des prestations familiales. Cette prise en charge - qui se traduirait par une réduction des cotisations sociales des entreprises (2) - serait compensée, soit par une majoration de la T.V.A., soit par un prélèvement direct sur les ménages.

Compte tenu de l'ampleur du transfert envisagé, il est techniquement difficile de concevoir qu'il se réalise en une seule fois. En outre, comme ses effets s'étendent sur plusieurs années, il est nécessaire, pour les apprécier correctement, que l'horizon de la projection soit de quatre ou cinq années après l'entrée en vigueur de la mesure.

C'est pourquoi le transfert qui a été simulé est partiel : il porte sur 2,25 points de cotisations sociales plafonnées à la charge des entreprises non financières (soit 22 milliards de francs en 1986, ce qui correspond au quart de leurs cotisations pour allocations familiales, ou encore à 1,7 % de la masse salariale brute versée par ces entreprises) (3).

On laisse ensuite le modèle fonctionner jusqu'en 1990 sans autre modification, de façon à mesurer complètement les effets de la mesure au terme de la cinquième année.

Les évolutions retracées resteraient qualitativement valables pour un transfert intégral : des variantes identiques devraient être introduites en 1987, 1988, 1989 et leurs effets se cumuleraient.

### B. — La démarche suivie

Une budgétisation des prestations familiales serait a priori favorable aux entreprises.

Profiterait-elle également à l'économie française dans son ensemble ?

L'objectif de la présente étude est de fournir la réponse des modèles à cette question et d'alimenter, par là même, la réflexion sur le sujet.

---

(1) Modèles "O.F.C.E. annuel" et "O.F.C.E. trimestriel".

(2) Les allocations familiales sont financées par une cotisation à la charge des entreprises, égale à 9 % des salaires sous plafond.

(3) Les institutions financières ont été laissées en dehors du champ de la simulation.

Les étapes de l'exercice effectué ont été les suivantes.

Il a d'abord été nécessaire d'établir, avec chacun des deux modèles utilisés, un **compte technique** décrivant des évolutions macroéconomiques de référence, sur toute la période considérée.

Différents **calculs de variante** ont ensuite permis d'apprécier les modifications qui seraient apportées par cette mesure aux comptes de référence ainsi établis.

Afin de compenser l'allègement supposé des cotisations sociales des employeurs, il a été alternativement envisagé d'augmenter la T.V.A. ou les prélèvements directs sur les revenus des ménages.

En outre ces transferts ont été étudiés dans deux régimes de changes différents.

Au total, sept variantes ont donc été effectuées (1).

L'hypothèse faite sur la gestion du taux de change est importante :

a) l'hypothèse retenue à titre principal dans l'exercice est que le franc conserve, dans les variantes, la même parité que dans la situation de référence. Comme ces variantes décrivent une diminution des coûts nationaux de production, elles comportent des gains de compétitivité dont l'un des principaux effets est d'augmenter le volume des exportations (ce qui a un effet favorable sur la croissance économique).

b) mais l'on sait que la pratique suivie dans la gestion du système monétaire européen (S.M.E.) exclut généralement les gains de compétitivité : les ajustements de parités corrigent les écarts d'inflation (suivant un schéma que, dans l'analyse économique, on dénomme principe de la "parité des pouvoirs d'achat" des différentes monnaies entre elles).

Dans ce schéma, une variante qui comporte une réduction de l'inflation en France devrait incorporer une réévaluation du franc.

Aussi l'hypothèse de la fixité des taux de changes retenue à titre principal n'est-elle plausible que parce que le transfert simulé est seulement partiel. Si l'on voulait décrire les effets de la "budgétisation" complète des prestations familiales, il serait peu réaliste de supposer que l'appartenance du franc au S.M.E. autoriserait des mouvements de compétitivité d'une telle amplitude.

---

(1) 1. — allègement des cotisations sociales des employeurs  
2. — augmentation de la T.V.A.  
3. — augmentation des prélèvements directs sur les revenus des ménages  
4. — allègement de cotisations compensé par une augmentation de la T.V.A. en changes fixes  
5. — même chose en parité des pouvoirs d'achat  
6. — allègement de cotisations compensé par un alourdissement des impôts directs des ménages  
7. — même chose en parité des pouvoirs d'achat.

On étudie successivement :

— les effets “purs” d’un allègement des cotisations sociales des entreprises (sans mesures de compensation) ;

— l’incidence d’un allègement compensé par une augmentation de la T.V.A. ;

— les effets d’un allègement compensé par une majoration des prélèvements directs sur les ménages.

## II. — EFFETS "PURS" D'UN ALLEGEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DES EMPLOYEURS (sans mesures de compensation)

### A. — Des effets désinflationnistes inégaux

L'allègement des charges sociales des entreprises provoque une diminution de leurs coûts de production, répercutée, d'abord sur les prix à la production, puis sur ceux du P.I.B. et de la consommation.

Par rapport à leur niveau du compte de référence, les prix baissent donc, mais de façon inégale.

Les prix des importations, tout d'abord, régressent moins que ceux des produits domestiques (1).

Les prix de la production, du P.I.B. et de la consommation n'évoluent pas, ensuite, de façon identique.

L'ampleur du recul des prix par rapport aux niveaux de référence n'est pas non plus la même dans toutes les branches (2).

Ainsi, dans le modèle annuel, les prix de l'industrie baissent moins (3) que ceux des autres branches, qu'il s'agisse du prix de la production, des consommations intermédiaires ou de la valeur ajoutée. Cette évolution contribue à expliquer que les entreprises industrielles obtiennent de meilleurs résultats que les autres entreprises (leur production augmente davantage en volume et leurs prix diminuent moins).

Dans le modèle trimestriel, les modifications de prix relatifs s'expliquent davantage par des différences de délais d'ajustement entre le niveau des prix à la production et celui des prix à la consommation (4) : l'industrie répercute plus rapidement la baisse de ses coûts de production sur ses prix de vente.

---

(1) Pour un recul de un point des prix à la production, les prix des importations baissent, dans le modèle annuel, de 0,3 point et ceux des exportations de 0,7 point (effets de marge).

(2) Le modèle trimestriel et le modèle annuel distinguent chacun 4 branches :  
— agriculture et I.A.A., énergie, industrie et secteur abrité, pour le premier  
— industrie (hors I.A.A. et énergie), autres branches marchandes, services marchands, commerce et services non marchands, pour le second.

(3) Les prix de la production industrielle diminuent moins que les autres prix de production. Comme le recul des prix des consommations intermédiaires est aussi moins marqué dans l'industrie (cette branche consommant davantage de produits importés) la régression des prix de la valeur ajoutée (production moins consommation intermédiaire) y est également moins sensible.

(4) Selon les relations propres au modèle, ces délais d'ajustement sont les suivantes :  
— agro-alimentaire : 2 trimestres  
— énergie : 1 trimestre  
— industrie : 4 trimestres  
— secteur abrité : 6 trimestres



## B. — Une amélioration de la situation des entreprises qui leur permet d'investir davantage

### 1. — *De meilleurs résultats, surtout dans l'industrie*

Sous l'effet de l'augmentation de la consommation des ménages et du développement des exportations (voir plus loin), la production des entreprises augmente en volume.

La diminution de la part des cotisations sociales dans leur valeur ajoutée provoque, d'autre part, une augmentation de leur excédent brut d'exploitation.

Enfin, leurs ressources d'autofinancement se trouvent également majorées.

Cette amélioration des résultats des comptes des sociétés est plus marquée dans l'industrie.

En effet, les gains de compétitivité résultant de l'allègement des charges sociales des employeurs bénéficient davantage sur les marchés extérieurs, aux entreprises industrielles qui sont traditionnellement les plus exportatrices (1).

La production de l'industrie augmente donc plus que celle des autres branches et les ressources des entreprises industrielles évoluent de ce fait, au départ, de façon plus favorable (cette tendance, comme on l'a vu, se trouve en outre confortée, dans le modèle annuel, par le fait que les prix des produits industriels baissent moins que ceux des autres produits).

Les deux modèles font état par ailleurs d'une amélioration, également plus nette dans l'industrie, des autres résultats des entreprises, qu'il s'agisse de l'excédent brut d'exploitation dans le modèle trimestriel, du taux de profit (2) ou de l'autofinancement, dans le modèle annuel.

Toutefois, en raison de leur moindre effort d'investissement, les entreprises non industrielles réduisent davantage leur besoin de financement dans le modèle annuel et parviennent, contrairement aux entreprises industrielles, à diminuer leurs frais financiers.

---

(1) L'industrie réalise environ les 80 % de nos ventes à l'étranger.

(2) Taux de profit =  $\frac{\text{autofinancement (hors plus-values sur stocks)}}{\text{valeur du capital (aux prix de renouvellement)}}$

## 2. — *Un supplément d'investissement malgré la diminution du coût du travail*

L'augmentation des profits et l'accroissement de la demande interne et externe sont de nature à susciter un développement des investissements des entreprises. Mais cette tendance pourrait être freinée par la diminution du coût relatif du travail que provoque la baisse des cotisations sociales.

Cependant, dans les deux modèles, les variations du coût du capital et du travail interviennent dans le choix des équipements **neufs** (pour lequel elles ne constituent qu'un critère parmi d'autres) mais n'affectent pas le fonctionnement des équipements déjà installés.

L'influence du coût relatif capital-travail sur l'investissement ne peut donc être que lente et progressive, moins rapide, en tout état de cause, que celle de la croissance de la demande et des profits.

Il n'est donc pas étonnant que l'investissement des entreprises augmente dans les deux modèles et, plus encore, celui des entreprises industrielles qui réalisent de meilleurs profits et exportent davantage.

### C. — *Une progression du pouvoir d'achat des ménages*

#### 1. — *Le pouvoir d'achat des ménages augmente*

La progression du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages résulte :

- de la désinflation, qui tend à accroître les salaires réels par tête (1) ainsi que les revenus de l'épargne (intérêts et dividendes) ;
- de la diminution du chômage (120.000 à 190.000 emplois créés en 1990) qui provoque une augmentation de la masse salariale et exerce une pression à la hausse des salaires (2).

#### 2. — *La consommation et l'épargne s'accroissent aussi*

L'amélioration du pouvoir d'achat des ménages entraîne un accroissement de leur consommation et de leur épargne.

---

(1) Les modèles décrivent un retard de l'indexation des salaires sur les prix à la consommation.

(2) Les taux de salaires horaires ouvriers sont déterminés par une équation dans laquelle intervient un indicateur de tension sur le marché du travail.

Dans le modèle trimestriel, l'effet sur les salaires de la situation du marché du travail est plus sensible dans l'industrie. Ainsi, une baisse de 20 % du nombre des demandeurs d'emploi entraîne une hausse de croissance annuel du salaire de 0,38 % dans l'industrie et de 0,29 % dans le secteur abrité.

Mesurée par l'écart en pourcentage par rapport au niveau du compte central, l'augmentation de l'investissement logement des ménages est supérieure à celle de leur consommation mais c'est cette dernière qui a pourtant l'impact macroéconomique le plus important (1).

#### D. — Une détérioration des résultats en francs courants de notre commerce extérieur

##### 1. — *Des gains de compétitivité qui provoquent une dégradation des termes de l'échange ...*

Comme il a été montré, le prix des produits importés baisse moins que celui des produits domestiques. Nos entreprises réalisent donc des gains de compétitivité sur le marché intérieur.

La diminution de nos coûts de production entraîne également, en régime de changes fixes, une amélioration de la compétitivité externe de nos produits.

Les prix des exportations reculant davantage, selon les modèles, que ceux des importations, pour une même réduction des prix de la production, il se produit une dégradation des termes de nos échanges (2).

L'évolution des résultats en volume de notre commerce extérieur ne suffit pas, sauf dans l'industrie, à composer les effets de cette détérioration.

##### 2. — *... Que les résultats en volume de notre commerce extérieur ne parviennent pas à compenser*

Les gains de compétitivité externe qu'enregistrent les prix de nos produits permettent une progression du volume de nos ventes à l'étranger;

Cependant, le volume de nos importations augmente également, en raison de l'accroissement de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises.

Grâce à leur effort d'équipement, nos entreprises industrielles parviennent en fin de période (et même dès 1988 dans le modèle annuel) à ce que le surcroît en volume de leurs exportations dépasse celui de leurs importations.

---

(1) La consommation des ménages n'augmente que de 0,4 % en 1990, dans le modèle annuel, mais cet accroissement correspond à 3,2 milliards de francs 1970 tandis que l'investissement logement progresse de 2,3 % mais seulement de 0,8 milliards de francs 1970.

(2) Termes de l'échanges = prix des exportations / prix des importations.

### 3. — *Une détérioration finale du solde extérieur, malgré un accroissement de l'excédent industriel*

Le développement du volume de nos exportations s'avère insuffisant pour compenser les effets de la dégradation des termes de l'échange et de l'augmentation de nos achats à l'étranger.

Le solde de notre commerce extérieur est donc détérioré sur toute la période considérée (1).

Cette évolution se trouve toutefois atténué en fin de projection par l'apparition d'un excédent industriel (en 1989, dans le modèle annuel, en 1990, dans le modèle trimestriel).

### E. — *Un supplément de croissance et d'emploi*

#### 1. — *Un surcroît de demande de plus en plus satisfait par l'offre intérieure*

Le supplément de demande produit par l'allègement des charges sociales des entreprises résulte surtout du développement des investissements et des exportations.

Cependant, la contribution de l'augmentation de la consommation des ménages à la formation de ce surcroît de demande est plus importante que pourraient le laisser supposer les écarts en pourcentage par rapport au compte de référence.

Si la consommation, en effet, s'accroît moins que l'investissement et les exportations, son augmentation n'en représente pas moins de 20 à 30 % du supplément total de demande enregistré. Ceci n'est d'ailleurs pas surprenant dans la mesure où la consommation des ménages correspond habituellement, à elle seule, à la moitié environ de la demande globale.

En fin de période, plus des trois quarts de l'accroissement de la demande sont satisfaits par la progression du P.I.B., la contribution de l'augmentation des importations à la croissance de l'offre tendant à se réduire.

On note, comme principales différences de résultats entre les deux modèles que :

- l'effet de relance de l'allègement des cotisation est plus accentué dans le modèle trimestriel ;

---

(1) La dégradation demeure cependant constamment inférieure à 9 milliards de francs courants.

- la contribution nette des échanges extérieurs à la croissance (mesurée en volume) devient positive, à partir de 1988, dans le modèle annuel, alors qu'elle demeure négative ou nulle, durant la même période, dans le modèle trimestriel (en raison de l'accélération de l'accroissement des importations) ;
- le modèle trimestriel attribue, enfin, des effets importants aux variations de stocks en 1986 (un ample mouvement de déstockage permettant d'éviter, cette année là, une augmentation des importations).

## 2. — *Un nombre appréciable de créations d'emplois*

En diminuant le coût relatif du travail par rapport à celui du capital, la baisse des cotisations sociales des employeurs incite les entreprises à choisir des techniques de production utilisant plus de travail et moins de capital. Une telle mesure, à croissance inchangée, est donc déjà favorable à l'emploi, encore qu'une éventuelle substitution du travail au capital ne puisse s'effectuer, comme il a été montré, que très progressivement (1).

Cette tendance à l'amélioration de l'emploi ne peut qu'être renforcée par le supplément de croissance, déjà évoqué, qui apparaît dans la variante.

L'allègement de cotisations simulé devrait a priori profiter le plus aux industries de main d'œuvre ainsi qu'à certains services et aux commerces dont une proportion importante des effectifs est rémunérée par des bas salaires (2).

La ventilation sectorielle des résultats du modèle n'est cependant pas assez détaillée pour vérifier ces suppositions.

Il s'avère, en revanche, que l'ensemble de l'industrie crée moins d'emplois que les autres branches, bien que sa production augmente davantage.

De tels résultats correspondent à l'évolution de la productivité plus favorable dans l'industrie (3).

---

(1) Dans les modèles utilisés, le coût relatif travail-capital exerce une influence non pas sur l'utilisation des équipements anciens mais seulement sur le choix des équipements neufs pour lequel il ne constitue qu'un critère parmi d'autres (voir page 7).

(2) Il convient de rappeler que l'allègement concerne les salaires sous plafond.

(3) En raison du retard de l'embauche sur l'évolution de la production, une accélération de la croissance de la production industrielle entraîne des gains de productivité dans la branche concernée (phénomène connu sous le nom de « cycle de productivité »).

Toutefois, les nouveaux emplois industriels contribuent plus efficacement à faire reculer le chômage (1).

Au total, l'allégement des cotisations familiales des employeurs provoque la création de 120.000 à 190.000 emplois et une diminution de 70.000 à 130.000 du nombre des demandes d'emplois non satisfaites (2).

#### F. — Un aggravation des déficits publics qui s'atténue avec le temps

Les 22 milliards de francs d'allègements de cotisations consentis aux employeurs représentent ex ante une perte de recettes pour les administrations d'environ 0,5 % du P.I.B.

Cependant, le coût ex post de l'allégement diffère légèrement, dès la première année, de son coût ex ante (dans des proportions qui varient d'un modèle à l'autre), en raison des effets de la désinflation sur l'assiette de l'ensemble des cotisations sociales et sur les recettes fiscales.

Ces deux modèles s'accordent à reconnaître que l'impact déficitaire initial de la mesure est ensuite progressivement atténué par les conséquences, favorables aux finances publiques, de la relance.

La réduction du chômage provoque en effet une sensible diminution des dépenses de prestations sociales.

L'augmentation du nombre des salariés accroît par ailleurs les cotisations encaissées ainsi que les recettes de l'impôt sur le revenu (qui, en outre, se trouvent accrues, en francs constants, par la désinflation, la taxation étant établie sur les bases de l'année précédente.

La progression de la consommation des ménages tend à augmenter les recettes de T.V.A. tandis que l'amélioration des résultats des entreprises accroît celles de l'impôt sur les sociétés.

Au total, un supplément de recettes de 2,2 milliards apparaît en 1990 dans le modèle trimestriel tandis que, dans le modèle annuel, l'aggravation du déficit n'est plus que de 8,2 milliards (soit 0,18 % du P.I.B.).

---

(1) Selon les relations propres au modèle trimestriel, une hausse des effectifs de 100 se traduit par une baisse du chômage de :

- 76 si elle a lieu dans l'industrie ou l'énergie
- 50 si elle a lieu dans l'agriculture, l'administration ou les secteurs financiers
- 38 si elle a lieu chez les non-salariés ou dans les services et commerces.

(2) En période de reprise de l'activité, les demandes d'emploi augmentent. Le phénomène inverse se produit en période de crise (flexion du taux d'activité).

## CONCLUSION

Par de là de légères divergences qui portent sur l'ampleur des effets expansionnistes de la mesure et de l'augmentation des importations qui s'ensuit, les deux modèles soulignent, de façon concordante, les effets macroéconomiques globalement positifs d'un allègement des charges sociales des entreprises.

Au prix, en effet, d'un accroissement - initialement modéré et qui tend ensuite à se réduire - des déficits des finances publique (0,5 % du P.I.B.) et du commerce extérieur (moins de 0,15 % du P.I.B.), on obtient, sans inflation, un supplément appréciable de croissance (de 0,8 à 1,5 point) et d'emplois (de 120.000 à 190.000 postes de travail).

### III. — EFFETS D'UN ALLEGEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DES EMPLOYEURS COMPENSE PAR UNE AUGMENTATION DE LA T.V.A.

Pour compenser, par une majoration des recettes de T.V.A., l'aligement de 22 milliards de francs des cotisations sociales des employeurs, il est nécessaire d'augmenter proportionnellement de 5,25 % les différents taux de la taxe.

Le taux réduit passe ainsi de 5,5 % à 5,79 %, le taux intermédiaire de 18,6 à 19,6 % et le taux majoré de 33,3 % à 35 %.

Les 4/5 de la hausse de l'impôt affectent la consommation des ménages et 1/5 les consommations intermédiaires et l'investissement des entreprises (1).

#### III. — I — Les effets de la compensation en changes fixes

##### A. — Des effets désinflationnistes restreints et retardés

Toute majoration de la T.V.A. provoque, dans l'immédiat, une hausse des prix de la consommation qui, par le jeu de l'indexation des salaires, entraîne à son tour une augmentation des coûts de production.

Les prix de la production (qui sont des prix hors taxes) baissent cependant, dans la variante, dès la première année car les allégements de cotisations sociales dont bénéficient les employeurs sont supérieurs aux augmentations de salaires qu'ils sont contraints d'accorder.

Toutefois, la baisse des charges sociales des entreprises n'est répercutée qu'avec un certain délai sur leurs prix de vente dans lesquels les hausses de T.V.A. sont, en revanche, immédiatement intégrées.

Ainsi :

- la majoration de la T.V.A. entraîne, dans l'immédiat, une hausse des prix du P.I.B. et de la consommation ;
- les prix de la production baissent, en revanche, dès la première année ;
- la diminution des prix de la production atténuée, à terme les effets inflationnistes des hauses de T.V.A. (2).

---

(1) En principe, la T.V.A. payée par les entreprises sur leurs investissements est déductible de la T.V.A. payée sur leurs ventes. Cependant, ceci n'est pas vrai pour certains équipements (les achats de véhicules, par exemple, ne sont pas déductibles) ni pour certaines entreprises (une partie des agriculteurs n'étant pas assujettis à la T.V.A., ne peuvent exercer de droit à déduction).

(2) Dans le modèle trimestriel, le choc inflationniste initial est plus important et se résorbe moins facilement que dans le modèle annuel. Les évolutions des prix de la consommation par secteurs sont contrastées en fin de période (baisse dans le secteur abrité, hausse dans l'industrie...). Dans le modèle annuel, les prix du P.I.B. baissent dès 1987 et ceux de la consommation dès 1988 (au lieu de 1990 dans le modèle trimestriel).



## B. — Des résultats mitigés pour des entreprises

### 1. — *Des comptes moins favorables*

La hausse des salaires, indexés sur les prix de la consommation, et les majorations de T.V.A. frappant certaines dépenses d'équipement non déductibles accroissent les charges d'exploitation des entreprises.

Dans ces conditions, les profits des entreprises évoluent moins favorablement que dans la variante précédente. (L'excédent brut d'exploitation de l'ensemble des sociétés recule dans le modèle annuel et n'augmente, en pouvoir d'achat, que très modérément dans le modèle trimestriel).

L'industrie obtient toutefois de meilleurs résultats en raison de la croissance plus soutenue de sa production, à laquelle les échanges extérieurs apportent une contribution très positive (et du fait, dans le modèle trimestriel, de ses gains de productivité).

L'excédent brut d'exploitation des entreprises industrielles augmente donc dans les deux modèles.

### 2. — *Une progression plus faible de l'investissement*

Selon les deux modèles, l'investissement progresse plus faiblement que dans la variante précédente.

Cela est dû à l'évolution moins favorable des résultats des entreprises et de la consommation des ménages.

L'industrie, bénéficiant d'une demande extérieure plus soutenue et de meilleurs profits, investit davantage. Toutefois, ses charges financières augmentent en contrepartie, dans le modèle annuel, alors qu'elles se réduisent dans les autres branches.

## C. — Une situation moins avantageuse pour les ménages

### 1. — *Une évolution médiocre du pouvoir d'achat du revenu disponible malgré l'indexation des salaires*

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages ne s'améliore pas comme dans la variante précédente.

Certes, les salaires individuels sont indexés sur les prix à la consommation (1). Mais en 1986, la diminution des effectifs due à l'impact initialement récessionniste des hausses de T.V.A. fait reculer le pouvoir d'achat de la masse salariale.

---

(1) L'indexation joue cependant avec un certain décalage dans le modèle trimestriel.

Cependant, l'évolution du revenu disponible réel des ménages et moins favorable que celle des salaires réels, en raison :

- du recul du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des entrepreneurs individuels ;
- et de l'érosion par l'inflation des revenus de l'épargne financière (intérêts et dividendes).

En définitive :

- le pouvoir d'achat des salaires brut baisse jusqu'en 1988, mais augmente par la suite (plus nettement dans le modèle trimestriel) ;
- le revenu disponible réel des ménages baisse continuellement dans le modèle annuel et augmente faiblement, à partir de 1988, dans le modèle trimestriel.

## 2. — *Un niveau moins élevé de consommation et d'épargne*

L'évolution de la consommation des ménages suit celle du pouvoir d'achat de leurs revenus.

Aussi les dépenses courantes des particuliers reculent-elles constamment dans le modèle annuel, et jusqu'en 1988 dans le modèle trimestriel.

La baisse du niveau de la consommation est limitée, dans les deux modèles, en début de période, par un fléchissement du taux d'épargne (très net en 1986 dans le modèle annuel). Ce phénomène perdure, dans le modèle annuel, alors que, dans le modèle trimestriel, le taux d'épargne retrouve, à partir de 1988, son niveau du compte de référence.

## D. — *Une amélioration du solde extérieur grâce à l'industrie*

La compétitivité interne de nos produits est améliorée, nos prix de production baissant davantage que ceux de nos importations.

Nos exportations, qui ne supportent pas la T.V.A., deviennent elle aussi, plus compétitive.

Dans les deux cas, en effet, l'influence désinflationniste de l'allègement des cotisations sociales prédomine sur celle, inflationniste, de la hausse des salaires indexés sur les prix à la consommation.

Les gains de compétitivité ont une incidence favorable sur les résultats en volume de nos échanges extérieurs.

En outre, le recul, déjà évoqué, de la consommation des ménages contribue à diminuer le volume des importations.

Au total, l'amélioration des résultats en volume de notre commerce extérieur fait mieux que compenser la détérioration des termes de l'échange (celle-ci résultant de ce que le prix de nos exportations baisse davantage que celui de nos importations) : le solde extérieur se trouve, dans les deux modèles, constamment au-dessus de son niveau de référence.

## E. — Un recul suivi d'un progrès de la croissance et de l'emploi

### 1. — *Des effets tour à tour dépressifs puis stimulants*

La hausse de la T.V.A. provoque initialement une diminution du pouvoir d'achat des ménages. Il en résulte, comme il a été montré, une baisse de la consommation qui, jusqu'en 1988, exerce une influence dépressive sur l'économie. Le développement de l'investissement (1) et celui des exportations sont alors trop modestes pour compenser ce phénomène.

A partir de 1988, le rythme de croissance du P.I.B. devient, en revanche, supérieur, dans la variante, à celui du compte de référence.

La contribution nette des échanges extérieurs à ce supplément de croissance est plus importante dans le modèle annuel : le freinage des importations est plus prononcé, alors que l'essor des exportations est le même ; la consommation et l'investissement évoluent de façon moins favorable (2).

Dans le modèle trimestriel, l'investissement (à partir de 1988) et la consommation (en 1990) jouent un rôle plus appréciable. L'effort d'équipement des entreprises permet une nette augmentation, en fin de période, des marges de capacité de production qui laisse augurer la poursuite d'une croissance non inflationniste, sans déséquilibre du commerce extérieur.

### 2. — *Une amélioration finale de l'emploi*

L'évolution de l'emploi suit, en première approximation, celle de la croissance. On note ainsi, successivement, une faible baisse puis une augmentation des effectifs, avant et après 1988. En conséquence, le chômage commence par connaître une légère recrudescence avant de diminuer à partir de la même année.

---

(1) Seul augmente, dans le modèle annuel, l'investissement des entreprises, la baisse prononcée de l'investissement logement des ménages fait diminuer l'investissement global.

(2) L'évolution des profits des entreprises et celle du pouvoir d'achat des ménages sont plus médiocres dans le modèle annuel. De ce fait, l'investissement n'y progresse que faiblement et le recul de la consommation, interrompu en 1988 dans le modèle trimestriel, se prolonge jusqu'à la fin de la période. Cette baisse continue des dépenses de consommation des ménages explique celle, persistante également, du volume des importations.

Analysés de façon plus détaillée, les résultats des deux modèles font apparaître des différences non négligeables.

Globalement, tout d'abord, les créations d'emplois sont trois fois plus nombreuses dans le modèle trimestriel (60.000 en 1990 au lieu de 20.000), ce qui, à première vue, peut s'expliquer par les écarts constatés entre les taux de croissance (le rythme d'expansion du P.I.B. étant nettement plus élevé dans le modèle trimestriel que dans le modèle annuel).

Cependant, le nombre des créations d'emploi dans l'industrie varie peu d'un modèle à l'autre, bien que l'accroissement de la production industrielle soit beaucoup plus prononcée dans le modèle trimestriel (ce phénomène tient à ce que la productivité de l'industrie s'améliore dans le modèle trimestriel et pas dans le modèle annuel).

La différence de résultats entre les deux modèles provient donc, principalement, de l'évolution de l'emploi dans les branches non industrielles.

L'augmentation des effectifs du secteur abrité est, en effet, beaucoup plus marquée dans le modèle trimestriel, car l'évolution plus favorable de la consommation y permet un développement des activités non industrielles.

Pour des raisons déjà évoquées (1), les créations d'emploi dans l'industrie sont celles qui, dans les deux modèles, contribuent le plus efficacement à la résorption du chômage.

#### F. — De faibles modifications du déficit public

Le montant ex-post de l'allègement de cotisations et de la hausse de T.V.A. n'est pas strictement égal aux 22 milliards prévus ex ante.

Les écarts par rapport aux prévisions ne sont pas non plus identiques, selon qu'il s'agit de la diminution des charges des entreprises ou de l'augmentation des recettes de T.V.A.

L'allègement des cotisations, d'une part, varie en fonction des fluctuations de la masse des salaires sous plafond, en proportion de laquelle il est calculé (cette grandeur diminue en 1986, du fait de la baisse des effectifs). Les rentrées de T.V.A., d'autre part, dépendent surtout de l'évolution de la consommation des ménages et, dans une moindre mesure, de celle de l'activité des entreprises.

---

(1) Les créations d'emplois dans les services provoquent, en période de reprise économique, une augmentation des demandes d'emplois.

En tout état de cause, le niveau, en pourcentage du P.I.B., du déficit des administrations est très proche de celui du compte de référence, ce qui signifie que la compensation prévue joue efficacement quelles que soient les évolutions macroéconomiques rencontrées.

En 1990, le déficit tend à se réduire, grâce à l'augmentation des recettes fiscales que provoque le supplément de croissance enregistré.

## CONCLUSION

Les bénéfices de l'allègement des cotisations sociales sont réduits par les effets de la majoration de la T.V.A. en ce qui concerne l'évolution des prix et celle de la demande.

S'agissant des prix, les effets désinflationnistes et l'allègement des cotisations des employeurs se trouvent restreints et retardés :

- restreint par l'effet, sur les prix à la production, de l'indexation des salaires sur les prix à la consommation ;
- retardés, car les hausses de T.V.A. sont répercutées plus vite sur les prix de la consommation que les baisses des coûts de production.

Concernant la demande, l'alourdissement de la T.V.A. exerce une ponction sur le revenu des ménages et, par le jeu de l'indexation des salaires, sur les profits des entreprises. La consommation et l'investissement en sont affectés et, par conséquent, les suppléments de croissance et d'emploi finalement enregistrés sont moins élevés.

En revanche, les résultats du commerce extérieur sont améliorés (malgré de moins bonnes performances à l'exportation), en raison, principalement, du freinage de la demande interne.

Certaines analogies peuvent être trouvées entre les résultats de la variante et ceux d'une dévaluation.

Cependant, les gains de compétitivité de nos produits et l'amélioration du solde commercial qui s'ensuit paraissent durables, contrairement à ce qui se produit souvent à la suite d'une dévaluation (les hausses de T.V.A. ne pèsent pas sur les prix à l'exportation et les effets désinflationnistes de l'allègement des cotisations sociales l'emportent, en ce qui concerne les prix de production, sur ceux de l'indexation des salaires).

### III. — II — Les modifications des résultats de la variante en cas d'une réévaluation du franc compensant la baisse des coûts nationaux de production

Dans un régime de change qui maintient les parités de pouvoir d'achat, les principales modifications enregistrées, par rapport aux résultats de la variante en changes fixes, découlent de l'appréciation du franc qui abaisse le prix de nos importations et annule nos gains de compétitivité.

La nette diminution du prix des importations atténue le choc inflationniste initialement provoqué par la hausse de T.V.A. et accentue la prépondérance, à moyen terme, de l'effet désinflationniste de l'allègement des cotisations des employeurs.

Le surcroît en volume de nos exportations, constaté en changes fixes, disparaît pratiquement par suite de l'annulation de nos gains de compétitivité.

La demande adressée aux entreprises et les profits qu'elles réalisent en subissent les conséquences : leurs investissements s'en ressentent donc également.

La demande globale évolue ainsi moins favorablement que dans l'hypothèse d'une fixité des taux de change.

En définitive, l'impact, en terme de croissance et d'emploi, des mesures simulées est considérablement affaibli, sinon annulé.

Cependant, le solde du commerce extérieur est, dans un premier temps, davantage amélioré qu'en changes fixes, en raison de la baisse du prix des importations. L'évolution inverse se produit par la suite (1).

---

(1) Dès 1987, dans le modèle trimestriel, mais surtout en 1989 dans le modèle annuel.

#### **IV. — EFFETS D'UN ALLEGEMENT DES COTISATIONS DES EMPLOYEURS COMPENSE PAR UNE MAJORATION DES PRELEVEMENTS DIRECTS SUR LES MENAGES**

Le prélèvement nécessaire pour compenser la perte de 22 milliards de cotisations sociales correspond à 0,6 % du revenu disponible des ménages en 1986. Ce taux « ex ante » est maintenu sur toute la durée de la projection.

##### **IV. — I — Les effets de la compensation en changes fixes**

###### **A. — Des effets désinflationnistes préservés, voir accentués**

Les effets désinflationnistes de l'allègement des charges sociales des entreprises sont préservés, voir même accentués, lorsque cette mesure est compensé par une majoration des prélèvements directs sur les revenus des ménages.

L'évolution des effectifs, moins favorable que dans le cas d'un allègement sans contrepartie fiscale, exerce une pression moins forte à la hausse des salaires (en raison de l'effet dépressif sur la demande du recul de la consommation des ménages, l'emploi commence par diminuer avant de s'accroître lorsque la croissance, tirée par les exportations et l'investissement, s'accélère).

Les coûts salariaux réels augmentent moins que dans les deux précédentes variantes. En outre, dans l'industrie, la diminution des tensions sur les capacités de production a également une incidence désinflationniste.

Aussi les prix à la production baissent-ils davantage que dans les hypothèses précédemment étudiées.

###### **B. — Une dégradation du pouvoir d'achat des ménages**

###### **1. — Une baisse relative assez importante du revenu des ménages après impôt...**

La variante fait apparaître, surtout en fin de projection, un accroissement du pouvoir d'achat des principales ressources du revenu disponible des ménages (salaires, prestations sociales, revenus des entrepreneurs individuels). Mais le revenu disponible après l'impôt se trouve réduit de 0,6 % (en pouvoir d'achat) par rapport à la situation de référence en 1986 (cette baisse est ramenée à 0,3 ou 0,4 %, selon les modèles, en 1990).

Il importe de garder à l'esprit qu'il s'agit là seulement de diminutions *relatives* mesurées en pourcentage d'écart par rapport aux *niveaux* des comptes de référence.

En se référant à ces niveaux, on s'aperçoit que le revenu disponible réel des ménages après impôt ne recule pas, dans l'absolu, mais connaît simplement une moindre augmentation (1).

En tout état de cause, l'évolution du revenu des ménages leur est cependant moins favorable que dans les autres variantes.

2. — ... *Qui provoque une diminution de leur consommation et de leur épargne*

La baisse du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages provoque un recul de leur consommation qui atteint son maximum en 1988.

Avant cette année, en effet, les ménages ont d'abord réduit leur épargne pour moins freiner leur consommation (2).

Par la suite, ils bénéficient d'une moindre diminution de leur revenu disponible qui leur permet de moins restreindre leur consommation.

**C. — Des résultats meilleurs pour les entreprises que dans le cas d'une hausse de la T.V.A.**

Globalement, les résultats des entreprises sont moins améliorés que lorsque l'allégement de leurs cotisations n'est pas compensée fiscalement. Cependant, ils sont nettement meilleurs que dans le cas d'une compensation par une hausse de la T.V.A.

1. — *Des résultats moins favorables que lorsque l'allégement des cotisations n'est pas compensé*

Les résultats des entreprises sont moins bons que lorsque l'allégement de leurs charges est effectué sans contrepartie.

Le niveau des profits est en effet moins élevé que dans la variante initiale, malgré l'évolution plus modérée des salaires, parce que le recul de la consommation des ménages réduit la croissance de la production.

La progression des investissements est donc, elle aussi, diminuée de ce fait.

---

(1) En d'autres termes, même si le niveau de l'année est moins élevé dans la variante que dans le compte de référence, ce niveau est quand même supérieur au niveau de référence de l'année n-1.

(2) La baisse du taux d'épargne et de l'investissement-logement est nettement plus accusée dans le modèle annuel.



Cependant, la baisse de la consommation a l'avantage de permettre un surcroît d'exportations industrielles (1).

2. — *Des résultats néanmoins plus avantageux que ceux d'une compensation par une hausse de T.V.A.*

Si le prélèvement direct sur les revenus des ménages réduit donc quelque peu le bénéfice pour les entreprises de l'allègement de leurs charges sociales, il se révèle néanmoins plus avantageux pour elles qu'une compensation sous forme d'une majoration de T.V.A.

Dans ce dernier cas, leurs résultats se retrouvent, sans exception, à un niveau encore bien inférieur, qu'il s'agisse des profits, de l'investissement, de la production industrielle ou des exportations.

Cette infériorité résulte essentiellement de l'alourdissement relatif des charges salariales provoqué par la majoration de la T.V.A., à cause de l'indexation des salaires sur les prix à la consommation.

3. — *De meilleures performances dans l'industrie*

Sur le plan sectoriel, les performances de l'industrie, comme dans les autres variantes, sont généralement plus satisfaisantes que celles des autres secteurs.

Les entreprises industrielles sont, en l'occurrence, plus aptes à compenser le déclin de la demande interne par un développement de leurs exportations.

D. — *Une amélioration sensible du commerce extérieur*

Les résultats du commerce extérieur sont sensiblement meilleurs dans la présente variante que dans les deux variantes précédentes.

1. — *Des gains de compétitivité plus nets*

L'évolution des coûts salariaux étant plus modérée (2), la compétitivité de nos produits est renforcée.

L'amélioration est nette par rapport aux résultats de la précédente variante dans laquelle les coûts salariaux enregistrent, par le jeu de l'indexation, les effets inflationnistes de la majoration de la T.V.A.

---

(1) Dans le modèle, les exportations industrielles dépendent des capacités de production non utilisées pour les ventes intérieures.

(2) A l'effet direct de la réduction des cotisations sociales, s'ajoute un ralentissement de la hausse des salaires réels du fait de la dégradation de l'emploi.

Les résultats de la présente variante, en matière de compétitivité interne et externe, sont également améliorés par rapport à ceux de la variante initiale, dans laquelle l'allègement des cotisations n'est pas compensé.

## 2. — *Une évolution plus satisfaisante de nos échanges en volume*

a) — Le recul de la consommation des ménages provoque tout d'abord, une diminution — au moins provisoire — du volume des importations (1).

Cette diminution contraste avec l'augmentation induite dans la variante initiale, par les effets de relance de l'allègement non compensé des charges sociales des entreprises.

Elle est plus importante que celle enregistrée dans la variante précédente, l'incidence sur la consommation des ménages d'un prélèvement direct sur leurs revenus étant plus forte que celle d'une hausse de T.V.A. (en outre, les gains de compétitivité interne obtenus dans la présente variante sont — ainsi qu'il a été montré — plus élevés).

b) — Les exportations, de leur côté, augmentent autant, sinon plus, qu'en cas de non compensation de l'allègement des cotisations sociales.

Elles s'accroissent, en tout cas, bien davantage que lorsque cet allègement est compensé par une augmentation de la T.V.A.

Cette supériorité de la croissance en volume des exportations enregistrée dans la présente variante s'explique par les gains de compétitivité externe plus élevés qui y sont obtenus ainsi que par le surplus exportable que le recul de la consommation des ménages permet d'y dégager.

## 3. — *Des soldes améliorés*

L'amélioration des échanges en volume (baisse des importations et augmentation des exportations) est suffisante pour faire évoluer positivement notre solde commercial, malgré une dégradation des termes de l'échange (les prix des exportations baissent plus que ceux des importations).

Ces résultats positifs sont supérieurs à ceux rencontrés en cas d'allègement de cotisations compensé par une augmentation de la T.V.A.

Les échanges industriels dégagent, en 1990, un supplément d'excédent supérieur à dix milliards de francs.

---

(1) La baisse des importations persiste pendant toute la période considérée dans le modèle annuel, mais elle laisse place, dans le modèle trimestriel, à une augmentation en 1990, en raison d'une forte accélération de l'accroissement des investissements.

## E. — Des gains de croissance et d'emploi

### 1. — *Une croissance, tirée par l'industrie, plus élevée qu'en cas de compensation par la T.V.A.*

La croissance commence par se ralentir, lorsque domine l'effet dépressif du recul de la consommation des ménages, puis elle augmente quand l'incidence du développement des exportations et des investissements des entreprises devient prépondérante.

Tout en étant moins soutenue que dans le cas d'un allègement non compensé des cotisations sociales, la croissance du P.I.B. est néanmoins nettement plus élevée, dans la présente variante, que dans le cas d'une augmentation de T.V.A.

La variante se révèle, enfin, particulièrement favorable à l'industrie qui développe ses exportations quand la demande intérieure diminue (par rapport à la précédente variante, l'écart entre la croissance de la production industrielle et celle de la production des autres branches est plus prononcé).

Le supplément d'investissement permet à la branche industrielle, comme dans la variante qui précède, de développer ses activités tout en réduisant le taux d'utilisation de ses capacités de production. Une telle évolution ne peut, à terme, que conforter la désinflation et l'amélioration du solde commercial.

### 2. — *Un supplément d'emploi diversement apprécié selon les modèles*

L'évolution de l'emploi est dans une assez large mesure, déterminée par celle de la croissance du P.I.B.

Aussi les effectifs totaux des entreprises commencent-ils par diminuer, avant d'augmenter en même temps que s'intensifie l'activité économique.

En 1990, les créations d'emplois dépassent ainsi 60.000 unités dans les deux modèles.

La croissance de la production étant plus forte dans l'industrie, c'est dans cette branche qu'apparaît la grande majorité des nouveaux emplois (1).

Mais la situation de l'emploi dépend également des modifications de la productivité des entreprises.

---

(1) Dans une proportion allant, en 1990, de plus de la moitié (modèle trimestriel) aux deux tiers (modèle annuel).

Ainsi, les importants gains de productivité réalisés par l'industrie en 1990 dans le modèle trimestriel, expliquent que les créations d'emplois soient, au total, moins nombreuses dans ce modèle que dans le modèle annuel, malgré une plus forte croissance (1).

C'est pour la même raison que le nombre total des emplois créés en 1990 dans la présente variante ne dépasse pas non plus, selon le modèle trimestriel, celui obtenu en cas de compensation par la T.V.A. de l'allègement des charges sociales des entreprises.

Tel n'est pas le cas pour le modèle annuel selon lequel les emplois créés sont trois fois plus nombreux dans l'hypothèse d'une compensation par un prélèvement direct sur les ménages que dans celle d'une compensation par une majoration de la T.V.A.

#### F. — Une réduction du besoin de financement des administrations

Les modifications, dans la variante, du solde des administrations dépendent :

- de l'équilibre ex post entre l'allègement des cotisations des employeurs et le prélèvement direct sur le revenu des ménages ;
- de l'incidence sur le niveau des autres recettes et dépenses, des effets macroéconomiques des mesures simulées.

En fin de projection, l'amélioration du solde des administrations (de l'ordre d'une dizaine de milliards de francs) est supérieure à ce qu'elle était dans la variante d'allègement compensé par la T.V.A.

(1) ECARTS EN 1990 PAR RAPPORT AUX NIVEAUX DE REFERENCE

	Modèle annuel	Modèle trimestriel
Niveau du P.I.B. (écarts en %)	+ 0,4	+ 0,7
Nombre d'emplois en milliers	+ 70	+ 61
Productivité dans l'industrie (écarts en %)	- 0,06	+ 1,0

## CONCLUSION

Comme dans le cas d'une compensation par une augmentation de la T.V.A., l'influence favorable, sur la croissance et l'emploi, de l'allègement des cotisations familiales des employeurs, est atténuée en cas de prélèvement direct sur le revenu des ménages.

Ce prélèvement, comme la hausse de T.V.A. simulée dans la variante précédente, a même, dans l'immédiat, une incidence récessionniste.

En limitant ainsi les effets de relance de l'allègement des charges sociales des entreprises, les deux modes de compensation fiscale ont cependant l'avantage de faire évoluer positivement le solde commercial qui tendait, sinon, à se détériorer.

La compensation par un prélèvement direct sur le revenu des ménages s'avère, pratiquement sur tous les plans, plus avantageuse que celle par une augmentation de T.V.A. :

- les effets désinflationnistes de l'allègement des cotisations sont préservés, alors que la hausse de la T.V.A. tendait à les limiter ;
- le supplément de croissance et l'amélioration du solde commercial enregistrés sont plus importants ;
- le nombre d'emplois finalement créés est supérieur, du moins dans le modèle annuel. On peut penser qu'il devrait en être également ainsi, après 1990, dans le modèle trimestriel, car le retard de l'embauche sur l'accroissement de la production qui se manifeste dans l'industrie et les forts gains de productivité qui s'ensuivent, sont généralement des phénomènes passagers. A plus long terme, les conséquences, favorables à l'emploi, de l'abaissement du coût relatif du travail, devraient jouer pleinement.

Dans la variante qui vient d'être étudiée, l'amélioration des profits et les gains de compétitivité permettent un développement des investissements et des exportations dont les effets expansionnistes l'emportent sur l'influence dépressive du recul de la consommation des ménages.

#### **IV. — II — Les modifications des résultats de la variante en cas d'une réévaluation du franc compensant la baisse des coûts nationaux de production**

Lorsque la parité des pouvoirs d'achat des monnaies est maintenue, nos gains de compétitivité sont annulés par l'appréciation du franc qui provoque, d'autre part, une baisse du prix de nos importations.

Le supplément d'exportations enregistré en changes fixes est considérablement réduit, mais ne disparaît pas, néanmoins, complètement, en raison du recul de la consommation qui dégage un "surplus" exportable.

L'impact final des mesures simulées en matière de croissance et d'emploi s'en trouve très affaibli : le choc récessionniste initial est accentué et, en fin de période, les résultats de la variante sont très proches des niveaux de référence.

Le solde du commerce extérieur se révèle, dans un premier temps, plus favorable qu'en changes fixes.

Cette amélioration résulte de la réduction de la valeur des importations (1).

L'évolution inverse se produit par la suite (2), en raison de la moindre croissance en volume de nos exportations, mais le solde commercial est néanmoins plus favorable que dans le compte de référence.

Enfin, les effets désinflationnistes de la mesure étudiée sont accentués par la baisse du prix des importations (la moindre pression à la hausse des salaires qui résulte de l'évolution moins favorable de l'emploi exerce également une influence modératrice sur les prix à la production).

---

(1) Le volume des importations baisse, en raison du recul de la consommation, leur prix diminue, à cause de l'appréciation du franc.

(2) Dès 1988, dans le modèle trimestriel ; en 1990, dans le modèle annuel.

**V. — TABLEAUX**

**A. — Résultats du modèle annuel**

**ALLEGEMENT DE COTISATIONS SANS MESURE DE COMPENSATION**  
(Changes fixes)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle annuel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	-0,9	-1,8	-2,0
• Exportations (volume)	0,0	0,6	1,1
• Prix des exportations	-0,5	-1,1	-1,2
• Importations (volume)	0,3	0,4	0,4
• Prix des importations	-0,2	-0,4	-0,4
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	0,1	0,2	0,4
• Consommation des ménages (volume)	0,1	0,2	0,4
• Investissement des entreprises (volume)	0,8	1,3	1,4
• Investissement des ménages (volume)	-0,7	1,1	2,0
• Investissement total	0,3	1,0	1,2
• P.I.B. marchand (volume)	0,1	0,6	0,8
• Productivité dans l'industrie	0,1	0,1	-0,1
<b>Ecarts sur le taux d'utilisation des capacités de productions (en points)</b>	0,1	-0,0	-0,4
<b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	3,7	29,7	55,1
• Emploi non industriel	3,8	37,3	69,4
• Emploi total	7,5	67	124,5
• Chômage	-4,2	-35,7	-66,3
<b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	6,12	-6,15	-1,75
• Capacité de financement des administrations	-25	-15,4	-8,2



**ALLEGEMENT DE COTISATIONS COMPENSE PAR UNE MAJORATION DE LA T.V.A.**  
(Changes fixes)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle annuel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	0,2	-0,1	-0,1
• Exportations (volume)	0,1	0,4	0,6
• Prix des exportations	-0,3	-0,5	-0,5
• Importations (volume)	-0,1	-0,1	-0,1
• Prix des importations	-0,1	-0,2	-0,2
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	-0,3	-0,2	-0,2
• Consommation des ménages (volume)	-0,2	-0,2	-0,1
• Investissement des entreprises (volume)	0,1	0,2	0,2
• Investissement des ménages (volume)	0,2	-0,9	-1,5
• Investissement total	0,1	-0,0	-0,1
• P.I.B. marchand (volume)	-0,0	0,1	0,1
• Productivité dans l'industrie	0,0	0,0	-0,0
<b>Ecarts sur le taux d'utilisation des capacités de productions (en points)</b>	0,0	0,1	-0,02
<b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	0,4	8,0	16,6
• Emploi non industriel	-1,2	-0,6	4,5
• Emploi total	-0,8	7,4	21,1
• Chômage	0,1	-5,9	-14,2
<b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	0,5	2,1	4,9
• Capacité de financement des administrations	2,7	-0,2	3,4

**ALLEGEMENT DE COTISATIONS COMPENSE PAR UN PRELEVEMENT  
DIRECT SUR LE REVENU DES MENAGES**  
(Changes fixes)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle annuel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	-0,8	-1,7	-2,0
• Exportations (volume)	0,2	0,9	1,5
• Prix des exportations	-0,5	-1,1	-1,3
• Importations (volume)	-0,2	-0,3	-0,2
• Prix des importations	-0,2	-0,4	-0,4
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	-0,6	-0,6	-0,4
• Consommation des ménages (volume)	-0,3	-0,5	-0,4
• Investissement des entreprises (volume)	0,6	0,8	0,9
• Investissement des ménages (volume)	-0,7	-0,6	-1,2
• Investissement total	0,2	0,4	0,4
• P.I.B. marchand (volume)	-0,1	0,2	0,4
• Productivité dans l'industrie	0,0	0,1	-0,06
<b>Ecarts sur le taux d'utilisation des capacités de productions (en points)</b>	0,0	-0,1	-0,3
<b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	0,4	21,3	46,2
• Emploi non industriel	-5,3	5,4	23,8
• Emploi total	-4,9	26,7	70
• Chômage	1,5	-18,1	-43,5
<b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	0,6	6,4	12,9
• Capacité de financement des administrations	-3,6	2,8	10,5

**ALLEGEMENT DE COTISATIONS COMPENSE PAR UNE MAJORATION DE LA T.V.A.**  
(En cas de réévaluation du franc)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle annuel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	0,1	-0,5	-0,9
• Exportations (volume)	0,1	0,1	0,1
• Prix des exportations	-0,4	-1,1	-1,6
• Importations (volume)	-0,1	-0,2	-0,2
• Prix des importations	-0,4	-1,0	-1,4
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	-0,3	-0,2	-0,2
• Consommation des ménages (volume)	-0,1	-0,2	-0,1
• Investissement des entreprises (volume)	0,1	0,0	-0,0
• Investissement des ménages (volume)	0,1	-0,9	-1,5
• Investissement total	0,1	-0,1	-0,3
• P.I.B. marchand (volume)	-0,0	-0,1	-0,0
<b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	-1,0	1,0	6,0
• Emploi non industriel	-2,3	-7,1	-7,2
• Emploi total	-3,3	-6,1	-1,2
• Chômage	1,6	1,7	-2,0
<b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	1,6	2,1	2,8
• Capacité de financement des administrations	2,3	-1,9	0,2

**ALIEGEMENT DE COTISATIONS COMPENSE PAR UN PRELEVEMENT  
DIRECT SUR LE REVENU DES MENAGES**  
(En cas de réévaluation du franc)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle annuel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	-0,9	-2,5	-3,8
• Exportations (volume)	0,1	0,3	0,4
• Prix des exportations	-0,8	-2,4	-3,8
• Importations (volume)	-0,2	-0,4	-0,6
• Prix des importations	-0,8	-2,2	-3,5
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	-0,5	-0,5	-0,4
• Consommation des ménages (volume)	-0,3	-0,5	-0,4
• Investissement des entreprises (volume)	0,5	0,5	0,4
• Investissement des ménages (volume)	-0,8	-0,6	-1,2
• Investissement total	0,2	0,2	0,0
• P.I.B. marchand (volume)	-0,1	-0,0	-0,0
 <b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	-1,9	7,2	20,2
• Emploi non industriel	-7,1	-7,4	-3,9
• Emploi total	-9,0	-0,2	16,3
• Chômage	3,9	-2,9	-14,0
 <b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	2,5	7,3	9,6
• Capacité de financement des administrations	-4,3	-0,7	3,1

**B. — Résultats du modèle trimestriel**

**ALLEGEMENT DE COTISATIONS COMPENSE PAR UNE MAJORATION DE LA T.V.A.**  
(Changes fixes)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle trimestriel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	0,4	0,1	-0,04
• Exportations (volume)	0,1	0,3	0,6
• Prix des exportations	-0,1	-0,2	-0,2
• Importations (volume)	-0,2	0,0	0,2
• Prix des importations	-0,0	-0,1	-0,1
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	-0,2	0,0	0,2
• Consommation des ménages (volume)	-0,1	0,0	0,2
• Investissement des entreprises (volume)	0,1	0,4	0,6
• Investissement des ménages (volume)	-0,1	-0,2	0,2
• P.I.B. marchand (volume)	-0,0	0,2	0,4
• Productivité dans l'industrie	-0,1	0,1	0,3
<b>Ecarts sur le niveau des marges disponibles de capacité de production (en points)</b>	0,2	0,1	0,7
<b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	0,5	10,9	21,1
• Emploi non industriel	-2,5	10,2	39,6
• Emploi total	-2,0	21,1	60,7
• Chômage	1,3	-11,4	-39,7
<b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	2,5	1,8	3,7
• Capacité de financement des administrations	-2,0	-0,6	7,1

**ALLEGEMENT DE COTISATIONS SANS MESURE DE COMPENSATION**  
(Changes fixes)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle trimestriel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	-0,2	-0,8	-1,1
• Exportations (volume)	0,1	0,6	1,4
• Prix des exportations	-0,2	-0,6	-0,5
• Importations (volume)	-0,0	0,9	1,4
• Prix des importations	-0,1	-0,2	-0,1
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	0,2	0,5	1,1
• Consommation des ménages (volume)	0,1	0,4	0,9
• Investissement des entreprises (volume)	0,4	2,3	3,5
• Investissement des ménages (volume)	0,1	2,2	3,5
• P.I.B. marchand (volume)	0,1	0,8	1,5
• Productivité dans l'industrie	0,1	0,8	1,3
<b>Ecarts sur le niveau des marges disponibles de capacité de production (en points)</b>	0,02	-0,12	1,8
<b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	1,0	22,4	48,2
• Emploi non industriel	6,8	55,3	140,5
• Emploi total	7,8	77,7	188,7
• Chômage	-4,0	-48,8	-128,3
<b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	-0,1	-8,5	-6,4
• Capacité de financement des administrations	-19,3	-14,1	2,2

**ALLEGEMENT DE COTISATIONS COMPENSE PAR UN PRELEVEMENT  
DIRECT SUR LE REVENU DES MENAGES**  
(Changes fixes)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle trimestriel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	-0,2	-0,8	-1,4
• Exportations (volume)	0,1	0,6	1,5
• Prix des exportations	-0,2	-0,6	-0,7
• Importations (volume)	-0,3	-0,1	0,4
• Prix des importations	-0,1	-0,2	-0,2
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	-0,6	-0,6	-0,3
• Consommation des ménages (volume)	-0,2	-0,5	-0,3
• Investissement des entreprises (volume)	0,1	1,2	2,5
• Investissement des ménages (volume)	-0,2	-0,5	-0,3
• P.I.B. marchand (volume)	-0,1	0,0	0,7
• Productivité dans l'industrie	-0,1	-0,3	1,0
<b>Ecarts sur le niveau des marges disponibles de capacité de production (en points)</b>	0,2	0,3	1,8
<b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	-0,1	13,0	33,7
• Emploi non industriel	-7,6	-20,3	27,2
• Emploi total	-7,7	-7,3	60,9
• Chômage	4,1	10,6	-32,9
<b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	3,3	4,4	8,3
• Capacité de financement des administrations	2,9	1,7	13,7



**ALLEGEMENT DE COTISATIONS COMPENSE PAR UNE MAJORATION DE LA T.V.A.**  
(En cas de réévaluation du franc)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle trimestriel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	0,4	-0,0	-0,3
• Exportations (volume)	0,0	0,0	0,2
• Prix des exportations	-0,2	-0,5	-0,7
• Importations (volume)	-0,2	0,0	0,0
• Prix des importations	-0,2	-0,6	-0,7
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	-0,2	-0,0	0,1
• Consommation des ménages (volume)	-0,1	-0,0	0,1
• Investissement des entreprises (volume)	0,1	0,2	0,3
• Investissement des ménages (volume)	-0,1	-0,2	0,2
• P.I.B. marchand (volume)	-0,1	0,0	0,2
<b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	0,2	7,8	14,2
• Emploi non industriel	-3,2	2,8	19,9
• Emploi total	-3,0	10,6	34,1
• Chômage	1,8	-4,9	-21,7
<b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	2,6	0,7	1,3
• Capacité de financement des administrations	-2,2	-2,6	1,3

**ALLEGEMENT DE COTISATIONS COMPENSE PAR UN PRELEVEMENT  
DIRECT SUR LE REVENU DES MENAGES**  
(En cas de réévaluation du franc)

**PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AUX RESULTATS DU COMPTE DE REFERENCE**  
(Modèle trimestriel)

	1986	1988	1990
<b>Ecarts en % sur les niveaux de:</b>			
• Prix de la consommation	-0,2	-1,1	-1,9
• Exportations (volume)	0,0	0,1	0,4
• Prix des exportations	-0,4	-1,2	-1,8
• Importations (volume)	-0,3	-0,0	0,2
• Prix des importations	-0,4	-1,3	-1,7
• Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	-0,6	-0,7	-0,6
• Consommation des ménages (volume)	-0,2	-0,6	-0,5
• Investissement des entreprises (volume)	0,1	0,8	1,8
• Investissement des ménages (volume)	-0,2	-0,5	-0,4
• P.I.B. marchand (volume)	-0,1	-0,2	0,1
 <b>Ecarts en milliers sur les niveaux de:</b>			
• Emploi industriel	-0,7	6,7	18,4
• Emploi non industriel	-8,7	-36,1	-18,9
• Emploi total	-9,4	-29,4	-0,5
• Chômage	4,9	24,1	8,3
 <b>Ecarts en milliards de francs sur les niveaux de:</b>			
• Solde du commerce extérieur	3,6	2,0	2,7
• Capacité de financement des administrations	2,5	-2,4	0,7